



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2025 pour les ateliers culinaires

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société Lorine Hennebelle, représentée par Lorine Hennebelle (ci-après la « Cheffe ») et de son client (ci-après l'« Acheteur ») dans le cadre de ses services d'ateliers de cuisine végétarienne (ci-après les « Ateliers » ou l'« Atelier »).

Toute prestation commandée à la société Lorine Hennebelle implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

Article 1 : DESCRIPTION DES ATELIERS

Les Ateliers proposés ont pour but de **faire découvrir la cuisine végétarienne** à travers des cours pratiques et pédagogiques. Chaque atelier comprend la **préparation de recettes végétariennes**, **le partage de connaissances culinaires**, et dans certains cas, la **dégustation des plats réalisés**.

Les informations relatives aux dates, horaires, lieux, contenus, tarifs et modalités d'inscription des ateliers sont disponibles sur la partie "Ateliers Logreen" du site <https://www.lorinehennebelle.fr/>.

Article 2 : INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font via **e-mail hello@lorinehennebelle.fr**, en indiquant la date choisie et le nombre de personnes. Elles sont validées uniquement après réception du paiement complet de l'atelier.

L'absence du paiement dans les délais spécifiés peut entraîner l'annulation de la réservation.

Le nombre de participants est limité. Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée des paiements.

Une fois que vous avez réservé votre date, elle est fixe et **ne peut être remboursée**, sauf cas de force majeur. Si vous offrez un atelier avec une date déjà choisie, il faut s'assurer que la personne sera disponible. Avant 15 jours de l'atelier, il est possible de décaler la date à un autre atelier. Dans les 15 jours qui précèdent l'atelier, elle ne pourra plus être décalée.

Article 3 : TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Les prix sont indiqués en euros, toutes taxes comprises (TTC). Le tarif applicable est celui en vigueur au moment de la commande.

Le règlement peut se faire par virement bancaire, sur le compte suivant :

IBAN FR76 4255 9100 0004 1498 9926 469.

Aucune réservation ne sera considérée comme ferme sans paiement intégral.

Article 4 : RESPONSABILITÉS ET OBLIGATIONS DES PARTIES

Responsabilités de Lorine Hennebelle : Lorine Hennebelle s'engage à fournir les services conformément aux standards de qualité convenus.

En aucun cas la responsabilité de Lorine Hennebelle ne peut être engagée si ce dernier manque à ses obligations contractuelles en raison :

- d'un manquement de l'Acheteur à ses obligations contractuelles (notamment le paiement du prix et la venue à la bonne date),
- de la survenance d'un cas de Force Majeure,
- en cas de communication d'informations erronées ou tardives par l'Acheteur ou de défaut d'information par ce dernier
- d'un fait non imputable à Lorine Hennebelle.

Responsabilités de l'Acheteur : L'Acheteur est responsable de fournir toutes les informations nécessaires à la réalisation des ateliers, notamment le nombre d'inscrits, les allergies et les intolérances au maximum 15 jours avant le début de l'Atelier.

Les allergies/intolérances et, de manière générale, les contraintes alimentaires des participants à l'Atelier doivent être communiquées par l'Acheteur à Lorine Hennebelle **au plus tard 15 jours avant l'Evènement**. Passé ce délai, elles ne pourront plus être prises en compte et la responsabilité de Lorine Hennebelle ne pourra plus être engagée.

Article 5 : RESPONSABILITÉ ET ASSURANCE

Lorine Hennebelle **engage sa responsabilité civile professionnelle** sur les ateliers facturées. Les risques de perte, de casse et de dégradation des biens présents sur le lieu de l'événement ne peuvent être couverts par les assureurs et restent à la charge effective du client. Le client est responsable de son comportement et de toute détérioration qu'il pourrait causer au matériel ou aux locaux utilisés.

Lorine Hennebelle **décline toute responsabilité en cas de vol de fond et valeur, perte, dégradation des effets** appartenant aux clients qui pourraient survenir à l'occasion de l'Atelier.

Article 6 : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les recettes, supports de cours et contenus diffusés lors des ateliers sont **la propriété exclusive** de la cheffe. Toute reproduction, diffusion ou utilisation à des fins commerciales sans autorisation écrite est **strictement interdite**.

Article 7 : DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies lors de l'inscription sont utilisées uniquement pour la gestion des ateliers. Conformément à la réglementation en vigueur, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données personnelles.

Article 8 : EN CAS D'ANNULATION DE LA PRESTATION EN CAS DE FORCE MAJEUR

La responsabilité de la société Lorine Hennebelle ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente et/ou le devis découle **d'un cas de force majeure**. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au **sens des articles 1218 et 1148 du Code civil**.

Sont considérés comme des cas de force majeures :

- Les événements météorologiques importants (tremblement de terre, inondations, incendie, tempête empêchant tout déplacement)
- Les pénuries de matières premières
- Une interdiction gouvernementale de se déplacer
- Une grève nationale sans préavis
- Guerre, émeutes

En cas d'annulation pour cas de force majeure par Lorine Hennebelle ou l'Acheteur, Lorine Hennebelle **s'engage à rembourser les sommes déjà versées par l'Acheteur** déduction faite des frais déjà engagés à la date de survenance de l'événement de Force Majeure.

Article 9 : EN CAS D'ANNULATION OU DE REPORT DU FAIT DE LORINE HENNEBELLE :

En cas d'annulation de la part des Lorine Hennebelle, Lorine Hennebelle **s'engage à rembourser intégralement** l'Acheteur (sous réserve des dispositions de l'article 6 des présentes en cas de Force Majeure).

Si la société Lorine Hennebelle n'est pas en mesure de réaliser la prestation à la date convenue pour une raison qui lui est imputable (exemple : maladie), **l'atelier sera réalisé ultérieurement à une nouvelle date** convenue avec l'Acheteur dans la mesure du possible. A défaut, elle **remboursera l'intégralité de l'achat**.

Article 10 : EN CAS D'ANNULATION DU FAIT DU CLIENT

Toute annulation doit être **notifiée par écrit** (e-mail ou courrier).

- Si l'annulation intervient plus de 15 jours avant la date de l'atelier : remboursement intégral.
- Si l'annulation intervient entre 15 et 3 jours avant : 50 % du montant est remboursé.
- Moins de 72h avant l'atelier : aucun remboursement ne sera effectué.
- En cas d'absence le jour de l'atelier : aucun remboursement ni report ne sera possible.

Article 11 : LE DROIT À L'IMAGE

Le client autorise Lorine Hennebelle à prendre des photographies pendant la durée de la prestation et de les utiliser à des fins commerciales et de communication. Ces images portent sur la prestation réalisée et ne comportent pas de visages.

Article 12 : LITIGES

Le droit applicable est le droit français.

En cas de différends sur l'interprétation ou l'exécution des présentes CGV, et à défaut de résiliation amiable dans les 30 jours de la demande de la plus diligente des parties de résoudre ce différend à l'amiable, le différend sera soumis aux tribunaux compétents de Nanterre.

Pour rappel, le fait d'acheter des ateliers de cuisine de la cheffe Lorine Hennebelle implique l'adhésion entière et sans réserve aux conditions générales de ventes.

Sont applicables les conditions générales de ventes CGV 202405001 figurant à la suite du document

Escompte pour règlement anticipé : 0%

Pénalité de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal après date échéance.

Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue en douzième alinéa de l'article L441-6 est fixé à 40 Euros.